JG/MK.-

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTERE DE LA JUSTICE
ET DE LA LEGISLATION

DECRET N° 533 /PR-MJL.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DU GOUVERNEMENT,

OBJET : Nomination de M. TEVOEDJRE Louis, Magistrat.-

AMPLIATIONS :

PR.....	5
MJL.....	5
T.....	2
MrAE.....	2
A.....	2
PG.....	2
CD.....	1
Trésor.....	1
P.T.Natitingou....	2
P.T.Abomey.....	2
Intéressé.....	1
JORD.....	1

VU la proclamation du 22 Décembre 1965 ;
VU le décret n° 144/PR du 24 Décembre 1965 portant formation du Gouvernement ;
VU le décret n° 215/PR du 16 Mai 1966 fixant les attributions des membres du Gouvernement ;
VU la loi n° 65-5 du 20 Avril 1965 portant Statut de la Magistrature et les textes subséquents ;
VU la loi n° 65-3 du 20 Avril 1965 fixant la composition, l'organisation et le fonctionnement du Conseil Supérieur de la Magistrature ;
VU la loi n° 64-25 du 9 Décembre 1964 portant organisation judiciaire ;
VU les décrets n° 49/PC-MJL du 13 Février 1965 et 446/PR-MJL du 25 Novembre 1966 fixant la composition des Tribunaux de 1° Instance et de la Cour d'Appel ;
VU le décret n° 79/PR-MJL du 14 Octobre 1965 portant intégration de M. TEVOEDJRE Louis dans le corps de la Magistrature et le nommant Procureur de la République p.i. près le Tribunal de 1° Instance de Natitingou ;
SUR proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation ;
APRES avis du Conseil Supérieur de la Magistrature en sa séance du 23 Décembre 1966 ;
Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

ARTICLE 1.- M. TEVOEDJRE Louis, Procureur de la République p.i. près le Tribunal de 1° Instance de Natitingou, est nommé Président p.i. du Tribunal de 1° Instance d'Abomey en remplacement de M. ADECHY Océni Xavier.

ARTICLE 2.- Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation est chargé de l'application du présent décret qui sera publié au Journal officiel de la République du Dahomey./-

COTONOU, le 29 Décembre 1966

Par le Président de la République,
Le Garde des Sceaux, Ministre de
la Justice et de la Législation,

A. K I N D E.-

Le Général Christophe SOGLO.-